Roissy le Bourget DOUANES PLEIN CIEL

la cgt

Mai/Juin 2016

« Celui qui combat peut perdre,
mais celui qui ne combat pas a déjà perdu »
(Bertholt Brecht)

Sommaire

Page 2 : Edito

Pages 3-4-5 : Brèves nationales

Page 6 : Brèves de Roissy

Page 7: Merci Patron !

Page 8 : - agenda
- bulletin d'adhésion

Edito

11 mai 1936 / 10 mai 2016
L'ironie de l'histoire

Le 10 mai dernier après des mois de lutte sociale, le gouvernement "socialiste" a décidé de faire passer en force son projet de loi travail, contre la clameur populaire, contre le choix des représentants du peuple, et en essayant de faire croire que ce sont des mesures sociales, que ce sont de bonnes choses. Les intérêts des grands patrons et des travailleurs sont ils convergents ???

Difficile à croire lorsque la finance domine la scène, c'est la rentabilité qui sert de juge de paix. Et la rentabilité se fait toujours contre les travailleurs, elle naît de l'exploitation des plus pauvres, pour enrichir les plus riches. C'est le fondement d'une société basée sur le capital et l'ultralibéralisme. Darwin aurait pu nous le dire, quand les carnivores et les herbivores se mettent autour d'une table de négociations, leurs attentes ne sont pas les mêmes, et on a déjà une idée de qui va se nourrir de l'autre. Mais lorsque l'on y regarde de plus près, quelle ironie ! 80 ans plus tôt en France, le 11 mai, commençaient les grèves massives qui aboutirent un mois plus tard à la signature des accords de Matignon !!!

C'était un autre temps. Un temps où les patrons étaient encore de chair et de sang, et pas des consortiums et des prises de participation supposés enlever toute responsabilité aux créateurs de misère sociale. Ils n'étaient pas meilleurs, mais on savait qui ils étaient et ils s'assumaient. C'était aussi un temps où les socialistes étaient ... socialistes... où l'on allait vers le progrès social, et pas à rebours. C'était aussi un temps où la solidarité et la convergence des luttes avaient tout leur sens. Et c'est cet élan qu'il nous faut retrouver si nous voulons une fois de plus faire avancer la cause. Cela doit nous parler en tant que fonctionnaires, nous devons être solidaires des salariés du privé. En effet, s'ils en viennent à payer le premier tribut à la loi travail, nous ne tarderons pas à payer le nôtre.

En ce mois de mai, qui démontre par sa symétrie historique inversée toute l'ironie qu'il peut y avoir dans la lutte sociale, continuons le combat !!!

Non à la loi El Khomri !

Brèves nationales

Escorter des migrants à la frontière Turque n'est pas une mission douanière

Pas question pour la CGT de passer sous silence la note de la DG (160330 du 1er avril) qui fait appel à des candidatures "pour assister les autorités grecques dans les procédures de réadmission vers la Turquie"...
Alors que nous dénonçons depuis des années l'état des effectifs dans nos services, la DG va envoyer des douaniers en Grèce pour effectuer des missions non douanières, pire, des missions de répression des migrants...
Notre syndicat a donc écrit à la Direction Générale, alerté la presse et les associations compétentes, ainsi que nos camarades grecs avec qui nous avons pu entrer en contact.

Dépêche AFP

Paris, (AFP) - La direction générale des douanes (DGDDI) a proposé aux 8.000 douaniers affectés à la surveillance du territoire de prêter main forte aux policiers grecs en escortant les migrants en situation irrégulière vers la Turquie, ce qu'a dénoncé samedi la CGT des douanes auprès de l'AFP, confirmant une information du journal Le Monde.Selon le syndicat, les douaniers volontaires seront préposés d'ici à fin avril, aux côtés de 171 policiers et gendarmes français déjà en mission sur les îles grecques, à "l'escorte d'étrangers en situation irrégulière au départ de la mer Egée à destination de la Turquie", précise une note interne à l'administration datée du 1er avril.

Cette opération, qui "n'est pas une mission douanière" et est "humainement et politiquement indigne" va "amputer encore davantage la capacité opérationnelle des douanes sur le territoire français", dénonce la CGT dans un communiqué.Elle fait suite à l'accord du 26 mars signé entre l'UE et la Turquie, entérinant le renvoi hors des frontières européennes des exilés arrivés illégalement en Grèce. Paris et Berlin se sont engagés à mettre chacun 200 agents à la disposition de l'agence Frontex (surveillance des frontières) et 100 pour le bureau EASO (asile). 50.000 réfugiés et migrants sont bloqués en Grèce.

Selon Manuelà Dona, secrétaire générale de la CGT des douanes, interrogée par l'AFP, "les seuls pré-requis pour les volontaires seront de parler anglais et de pouvoir exécuter des gestes coercitifs tels que l'immobilisation et le menottage". "Les douaniers français ne sont pas les variables d'ajustement des politiques d'austérité imposées par l'UE au gouvernement grec qui a dû, sous la contrainte, supprimer de nombreux emplois de fonctionnaires", a prévenu son syndicat dans un courrier adressé à la DGDDI.A la suite de ce courrier, la Direction générale des douanes a amendé sa première note interne, en indiquant dans une seconde note, dont l'AFP a obtenu copie, "qu'aucune autre arme ne devra être portée (bombe incapacitante, bâton télescopique)" et que "l'usage de mesures coercitives devra rester exceptionnel, les autorités grecques sur place interviendront en premier lieu si cela s'avérait nécessaire".

Interrogée par l'AFP, la direction générale des douanes a précisé que "sur les 300 fonctionnaires envoyés en Grèce, les douaniers ont été sollicités à hauteur de 40 pour une mission de trois mois, et qu'un plus grand nombre se sont déjà portés volontaires".

Brèves nationales

Revalorisation du point d'indice ?
Nous voulons une véritable négociation salariale !

La CGT, FO, FSU, Solidaires, CFTC et FAFP interpellent Annick Girardin, la Ministre de la Fonction publique, pour l'ouverture d'une véritable négociation salariale... Lors du rendez-vous salarial du 17 mars, une revalorisation de la valeur du point d'indice a acté à hauteur de 2 fois 0,6 % au 1er juillet 2016 et au 1er février 2017. Depuis 2010, le point d'indice qui sert à calculer le salaire des fonctionnaires était gelé. Les 5,6 millions agents de la fonction publique ont perdu entre "8 et 10%" de leur pouvoir d'achat en cinq ans, selon la CGT, FO et Solidaires qui appelaient à la mobilisation.Pour la CGT, FO, FSU, Solidaires, CFTC et FAFP ces deux revalorisations ne sont pas à la hauteur compte tenu de l'urgence d'une situation marquée par l'importante dégradation du pouvoir d'achat créée par six années d'austérité salariale.
Oui à une véritable négociation, non au "salaire au mérite". Aussi les organisations syndicales demandent-elles la réouverture sans délai d'une véritable négociation et rappellent leur opposition aux dispositifs consacrant le « salaire au mérite », contraire aux valeurs du service public et au système de rémunération de la Fonction publique de carrière. Les organisations syndicales réitèrent également leur demande d'abrogation du RIFSEEP. Rappelons que le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel, devrait devenir, d'ici fin 2016, le nouvel outil indemnitaire de référence en remplaçant la plupart des primes et indemnités existantes dans la fonction publique de l'État. En ce qui concerne la Douane la demande de sortie du dispositif RIFSEEP est toujours à l'arbitrage au Ministère.

Brèves nationales

1er mai 2016:
Mise en place du Code des Douanes de l'Union (CDU) ;
Liberté totale pour les marchandises….
quelle sécurité pour les consommateurs ?

De nouvelles règles douanières sont entrées en vigueur dimanche 1er mai dans l'UE, «destinées à faciliter la tâche des entreprises effectuant des opérations commerciales en Europe», selon un communiqué de la Commission européenne.

L'analyse de notre organisation syndicale n'est pas aussi idyllique sur le sujet, vous trouverez cette analyse dans le 4 pages se trouvant avec le journal.

Les premiers décrets d'application du protocole PPCR (parcours professionnels, carrières et rémunération) pour les agents des catégories B et C de la Fonction publique d'Etat ont commencé à paraître au Journal officiel depuis le 13 mai. Cependant le décret d'application concernant la douane n'est toujours pas paru.

Pour rappel la CGT n'est pas signataire de ce dispositif qui valide les échelons fixes.

A partir de 2017, les échelons deviennent fixes. C'est la fin des réductions ou majorations telles que nous les connaissons actuellement. Le calendrier sera différent selon les grades : En 2017 (gestion 2016), pour les agents de la catégorie B. En 2018 (gestion 2017), pour les agents des catégories A et C.

PPCR c'est aussi très certainement la fin de l'intéressement collectif . Pour cette année cet intéressement est devenu un « versement indemnitaire exceptionnel 2016 ». Pour l'instant on ne sait rien à ce sujet, si ce n'est que le dispositif est probablement condamné à court terme, en compensation de la hausse du point d'indice.

PPCR c'est aussi la diminution drastique du Plan Ministériel de Qualification (PMQ). Ainsi le nombre de promotions inter-catégorielles pour 2016 a subi un sérieux coup de rabot! Il a ainsi été divisé par 2 entre 2015 et 2016. Il faudra donc attendre encore plus longtemps pour changer de grade à l'ancienneté !

Brèves de Roissy

CAPL 2 mai 2016

Liste d'Aptitude de C2 et recours CREP (compte rendu entretien professionnel) de la session 2015.

Sur la LA de C2:
1 candidat a été proposé en promotion retraite et 11 candidats en promotion active pour la CAPC.
L'an passé 2 agents de Roissy avaient bénéficié de cette liste d'aptitude en promotion retraite et 2 en promotion active.
La date de la réunion de la CAPC sur la LA de C2 est prévue le 12/07/16.
Le SNAD CGT s'est abstenu sur le classement proposé par l'administration, car le dossier que le président de séance ne souhaitait pas présenter pour la promotion retraite a été porté par le SNAD.
De ce fait nous ne pouvions voter contre le fait que l'administration a été sensible à notre argumentation et à réintégré ce dossier pour la CAPC.

Sur les recours CREP:
2 dossiers n'avaient pu encore être étudiés sur la session de l'année précédente.
Ils concernaient des demandes sur des changements phraséologiques émis par l'évaluateur direct ou bien par le divisionnaire, malheureusement aucun des deux dossiers n'a eu gain de cause.

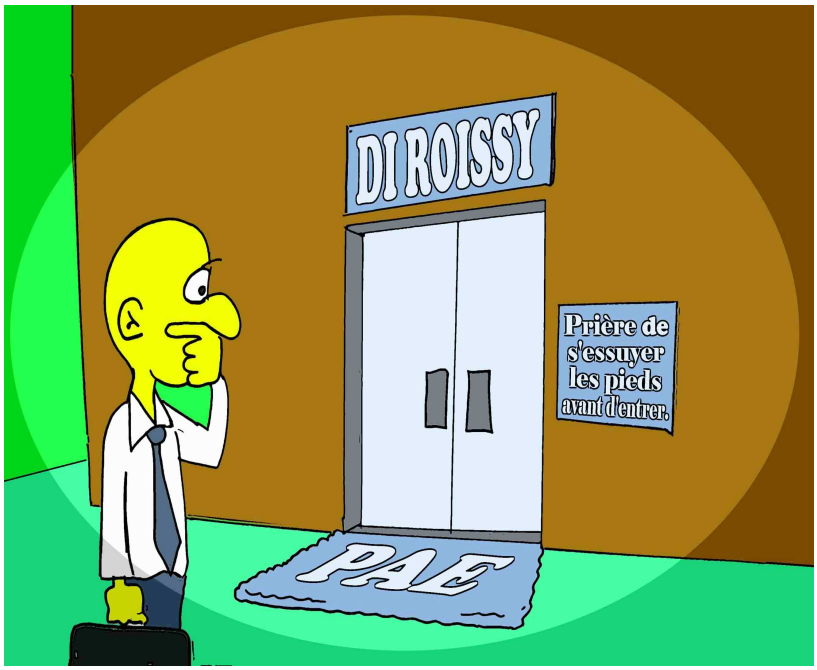

L'impact de la loi Macron sur les logements Masse en Ile de France

La loi Macron a eu pour principal impact de modifier le dispositif de la loi Allur qui régit la plupart des logements se trouvant en Ile de France et pour lesquels la Masse des Douanes paye des droits de réservation. On les appelle logements locatifs puisque la Masse paye un bailleur social pour pouvoir loger des douaniers dedans. Tous les logements franciliens sont des logements locatifs sauf la cité de l'Hay les Roses qui elle est gérée directement par l'EPA Masse des Douanes.

Désormais dans les logements locatifs lorsqu'un locataire quitte son logement la Masse dispose d'un seul et unique mois pour présenter un nouveau candidat sinon le bailleur reprend le logement. Or en douane, on ne peut matériellement organiser qu'une commission d'attribution par mois et le délai de présentation d'un candidat est alors très vite dépassé . Lors de la dernière commission d'attribution c'est ainsi plus de 6 logements qui ont été rendus aux bailleurs dont 1 dans Paris intra muros !

Le SNAD CGT milite donc plus que jamais pour que l'EPA Masse des Douanes cesse de faire des prises à bail auprès de bailleurs sociaux et achète des logements qu'elle pourra gérer directement, il en va de l'avenir de notre Masse des Douanes en Ile de France !

Le « service paillasson », ce fut le sentiment ressenti par nos collègues du PAE au cours des derniers mois...

Espérons que le changement de direction du mois de mai permettra de repartir sur de nouvelles bases !

Merci Patron !
Un succès inattendu et mérité

Plus de 350 000 spectateurs ont déjà vu ce film documentaire, un véritable succès !

Ce film de l'Amiénois François Ruffin blâme les pratiques de Bernard Arnault, première fortune de France. Le réalisateur suit les mésaventures d'un couple au chômage depuis 2007, en fin de droits et toujours en recherche active d'emploi mais au bord de la rupture. L'œuvre raconte comment ils vont faire chanter leur ancien employeur et obtenir de sa part de l'argent.

"***Je pense que c'est quelque chose qui plaît aux gens, le fait qu'on fasse une farce aux riches. C'est la base du succès du film***" explique François Ruffin.

Quelques dates de prochaines projections en Ile de France

- Pantin (ciné 104) : séances dès le 27 mai
- Bagneux : cinéma théâtre Victor Hugo : samedi 11 juin
- Paris : différents cinémas dont : MK2 Paris Gambetta, Cinéma Le Bastille (Paris 11)

Et pour un tour de dates plus exhaustif n'hésitez pas à suivre le lien ci-dessous :

http://www.fakirpresse.info/merci-patron-dans-les-salles

CALENDRIER MAI/JUIN 2016

AGENDA DG

- 25 mai : CAPC passage IR2/IR3 (2nd tour)
- 1er juin : CAPC n°6 titularisation des AC et rec ours entretien professionnel AC-ACP2-ACP1
- 7 juin : CAPC n°4 recours entretien professionnel Inspecteurs
- 9 juin : CAPC TA IP1-IP2
- 30 juin : CAPC n°4 discipline inspecteurs

Agenda ROISSY

Assemblée Générale de la section
Mardi 14 Juin 2016
A partir de 9h30
(bâtiment 3520B)

Avec la participation de Manuelà Donà, secrétaire générale du SNAD CGT élue lors du 69ème congrès de notre syndicat.

Bulletin d'adhésion

Nom..... **Grade**.....

Prénom..... **Indice**.....

Date de naissance.....

Adresse postale.....
….....

Bureau/Brigade d'affectation.....

Ce bulletin est à remettre à un militant CGT ou à adresser au trésorier de la section CGT Roissy Gérard Roget (bureau avitaillement)